



Problème de contrats et de frais avec mon employeurs

Par **Jjjjjj**, le **06/07/2017** à **13:27**

Bonjour,

Je suis dans une association d'aide à domicile en cdi.

Pour chaque personne que je m'occupe j'ai un contrat .

Actuellement j'interviens chez 5 personnes et je n'ai que 2 contrats et cela depuis 6mois.

De plus on ne me paye pas les kilomètres quand j'accompagne une personne aux courses et quand je vais de chez quelqu'un vers quelqu'un d autre.

Je ne peux pas démissionner car je n'aurai pas droit au chômage .

J'ai meme un contrat de 20h chez une personne alors que j'en fait 30.

Ca fait 15j que je demande les contrats et que je n'ai rien .

Que dois je faire

Merci

Par **morobar**, le **06/07/2017** à **16:51**

Bonjour,

[citation]Ca fait 15j que je demande les contrats et que je n'ai rien [/citation]

Pas de contrat = contrat CDI.

Seuls les contrats précaires (CDD, intérim) nécessitent un écrit obligatoire.

[citation]on ne me paye pas les kilomètres quand j'accompagne une personne aux courses [/citation]

Vous ne le faites plus ou demandez un tarif de défraiement et avertissez votre assureur, car les garanties sont différentes pour du transport payant de passagers.

[citation]20h chez une personne alors que j'en fait 30[/citation]

Tout à fait irrégulier.

Soit 2 heures complémentaires ou si le contrat le mentionne 6 h maximum.

Par **Jjjjjj**, le **06/07/2017** à **20:46**

Merci de votre réponse .